ROQUETTE
Offering the best of nature™

Brochure d'appel à candidature

Candidats familiaux au Conseil d'Administration des sociétés IMMOROC et ROQUETTE Ventures ainsi qu'au Comité Exécutif de la Fondation ROQUETTE pour la Santé

Vote conventionnel du 1er au 19 mars 2023

ROQUETTE Ventures

Préambule

Chers Actionnaires, chère Famille,

Le maintien et le renforcement de l'Affectio Societatis, le partage de la vision et des valeurs du Groupe ainsi que la compréhension de ses métiers et de ses enjeux, doivent être entretenus et cultivés.

La présente procédure de sélection des candidats familiaux au poste d'Administrateur des sociétés IMMOROC et ROQUETTE Ventures et en qualité de membre du Comité Exécutif de la Fondation ROQUETTE pour la Santé s'inscrit dans ce cadre.

Elle traduit aussi la volonté partagée de la Direction Générale et du Conseil d'Administration de la société ROQUETTE Frères d'assurer la mise en œuvre d'une bonne gouvernance, par la présence d'administrateurs engagés et compétents. Elle confirme aussi le souhait de maintenir une place primordiale de la famille dans la Gouvernance pour permettre, en confiance, de poursuivre et de conforter le développement du Groupe.

Cette procédure ne s'oppose pas aux dispositions légales relatives aux sociétés et notamment à celles concernant, pour chacune des sociétés concernées, la répartition des pouvoirs entre l'Assemblée Générale des actionnaires et le Conseil d'Administration.

Vous trouverez dans les pages qui suivent une présentation des 3 structures, le processus du dépôt des candidatures ainsi que les modalités du vote pour sélectionner les candidats familiaux.

Vous trouverez également les coordonnées des membres familiaux qui exercent ou ont exercé ces mandats ; n'hésitez pas à les contacter, ils seront ravis de partager avec vous leur expérience.

J'invite vivement les actionnaires majeurs et leurs conjoints, de moins de 65 ans, à présenter leur candidature et en particulier la jeune génération.

Bien cordialement

Édouard ROQUETTE,
Président du Conseil d'Administration

Sommaire

Présentation des structures

- La société IMMOROC Page 4
- La société ROQUETTE Ventures Page 5
- La Fondation ROQUETTE pour la Santé Page 7

Déposer sa candidature

- Qui peut déposer sa candidature ? Page 9
- Préparer sa candidature Page 10
- Modèle de CV à compléter Page 13
- Guide pratique pour réaliser une vidéo avec un smartphone Page 14
- Coordonnées des familiaux qui vivent ou ont vécu ces expériences Page 15

Modalités de vote Page 16

Calendrier Page 18

La société IMMOROC

IMMOROC en bref

- Créée en 2009 sous la forme d'une société anonyme à conseil d'administration, RCS 510 907 843 Arras, détenue à 100 % par ROQUETTE Frères.
- L'objet de la société est de sélectionner des projets immobiliers, de les gérer et les administrer.

Gouvernance de la société

- Membres du conseil d'Administration :
  David DURIEZ, Président et Directeur Général, membre familial
  Thibault MAGNIEN, membre familial
  Thierry SABRE, Responsable Trésorerie & Financement, collaborateur ROQUETTE Frères

Les actifs de la société au 31/12/2022

- Immeubles de bureaux à Euralille, rue de Luxembourg, formant l'îlot Saint-Maurice totalisant 9.975 m² et 170 places de stationnement, à proximité de la gare Lille Europe :
  - 67/83 rue de Luxembourg

    acquis en juillet 2011, 3.280 m² de bureaux, 52 places de stationnement, multi locataires
  - 137 rue de Luxembourg

    acquis en octobre 2015, 4.060 m² de bureaux, 73 places de stationnement, mono locataire
  - 55 rue de Luxembourg

    Acquis en juin 2022, 2.635 m² de bureaux, 45 places de stationnement, en cours d'aménagement et mise aux normes, à louer.

- Participation dans la société ROQUETTE Property Inc (USA)
  - Filiale détenue à 100 % par IMMOROC depuis mars 2009, propriétaire de bureaux situé à Geneva (Illinois), loué à ROQUETTE America Inc, regroupant les fonctions marketing-commercial et un laboratoire de développement clients.

La société ROQUETTE Ventures

ROQUETTE Ventures en bref

- Créée en 2015 sous la forme d'une société par actions simplifiée à associé unique, RCS 817 483 290 Arras, détenue à 100 % par ROQUETTE Frères.

- ROQUETTE Ventures est un véhicule d'investissement qui accompagne des entrepreneurs engagés dans le développement de solutions innovantes et inspirées de la nature, dans les domaines de l'alimentation, la nutrition et de la santé.
  Partenaire impliqué et patient qui investit à toutes les étapes de développement de start-ups (pré-amorçage, amorçage, ...) dans le monde entier, la société s'appuie sur l'expertise et le savoir-faire des collaborateurs du Groupe pour accompagner au mieux les sociétés du portefeuille.

L'ambition de la société

- Faire émerger les leaders du monde végétal de demain,
- Permettre au Groupe de se positionner sur des marchés à fort potentiel et faire émerger les prochaines Business Unit du Groupe qui constitueront les relais de croissance de demain,
- Etre un véhicule d'investissement reconnu réalisant une performance financière de premier plan.

L'approche de la société

- 2 à 3 nouveaux investissements chaque année,
- Des investissements complémentaires dans les sociétés du portefeuille pour soutenir et accompagner leur développement,
- Implication forte dans le suivi des sociétés en portefeuille, notamment place aux conseils d'administration.

Gouvernance de la société

Elle est composée de membres familiaux et de cadres du Groupe.

- <u>Administrateurs :</u>
  Guilhem RIOU, Président, membre familial
  Edouard BEAUGRAND, membre familial
  Christophe de la SAYETTE et Romain PLESSIS, collaborateurs ROQUETTE Frères

- <u>Directeur Général :</u>
  Edouard NUTTIN, collaborateur ROQUETTE Frères

Les actifs de la société au 31/12/2022 (participations)

- ROQUETTE KLOTZE (Allemagne) site web

  Domaine d'activité : Production de microalgues.

- PLANTTEC (Allemagne) site web

  Domaine d'activité : Medical device.
  L'ambition de ROQUETTE est la valorisation des produits du Groupe dans le monde médical.

- AGI (France) site web

  Domaine d'activité : Food systems.
  L'ambition de ROQUETTE est le développement de l'activité Food Systems au sein du Groupe en s'appuyant sur l'expertise et le savoir-faire d'AGI.

- NXTFOOD (France) site web

  Domaine d'activité : Viande alternative base pois.
  L'ambition de ROQUETTE est le développement de grades de protéines végétales spécifiques pour des applications simili carnée, un retour d'expérience sur les produits du Groupe.

- APTECH (Corée du Sud) site web

  Domaine d'activité : Prébiotiques du lait maternel.
  L'ambition de ROQUETTE est la distribution par le Groupe des produits d'APT, leur production.

- THE PROTEIN BREWERY (Pays-Bas) site web

  Domaine d'activité : Protéines de champignons.
  L'ambition est la création d'une usine avec ROQUETTE, l'utilisation des co-produits du Groupe.

- MLS (Royaume-Uni)

  Domaine d'activité : Protéines sucrantes.
  L'ambition de ROQUETTE est un contrat de licence de technologie pour le Groupe et la distribution des produits.

- RIVAL FOODS (Pays-Bas) site web

  Domaine d'activité : Texturisation des protéines.
  L'ambition de ROQUETTE le développement de grades de protéines végétales spécifiques pour applications simili carne et un retour d'expérience sur les produits du Groupe.

La Fondation ROQUETTE pour la Santé

La Fondation en bref

- Créée en 2017.
- Au cœur de notre engagement Acting, l'un des 4 piliers de la démarche Développement Durable du groupe Roquette : Développer nos activités avec les communautés locales.
- Sous égide de la Fondation de France : engagement pour 5 ans (soutien juridique et comptable).

Nouvelle feuille de route 2023-2028

Vision : Une alimentation saine pour notre santé

Mission : La Fondation agit prioritairement en faveur des enfants et des jeunes adultes autour de 3 axes d'intervention :

- Faciliter l'accès à une alimentation saine et durable pour les plus vulnérables,
- Améliorer les connaissances sur les liens entre alimentation et santé,
- Promouvoir durablement des comportements alimentaires bénéfiques pour la santé.

Personnes ciblées : la jeune génération **de 0 à 30 ans**

Pays d'intervention prioritaires : **France, Inde, Brésil**

Fonctionnement de la Fondation

Le Comité Exécutif :

- Édouard ROQUETTE, Président de la Fondation
- Camille BONDUELLE et Victoire DETHOMAS, membres familiaux
- Eduardo MENCHACA, Directeur Communication Et Affaires Publiques, et Sergio NEVES, Directeur R&D - Nutrition-Santé, collaborateurs ROQUETTE Frères
- Pr. Frédéric GOTTRAND / (MD, PhD), professeur de pédiatrie Université de Lille et praticien hospitalier CHU de Lille, Pr. Eric BOULANGER / (MD, PhD) Médecine et Biologie du Vieillissement - Professeur de Gériatrie et Biologie du Vieillissement, Université de Lille / INSERM / Gériatre - CHU-Lille, Experts.

L'équipe opérationnelle, collaborateurs ROQUETTE Frères :

- Anne LAMBIN, Déléguée Générale
- Florence COUVREUR, Coordinatrice des projets
- Margaux OVLAQUE, Chargée de Communication

Le processus de sélection de projet

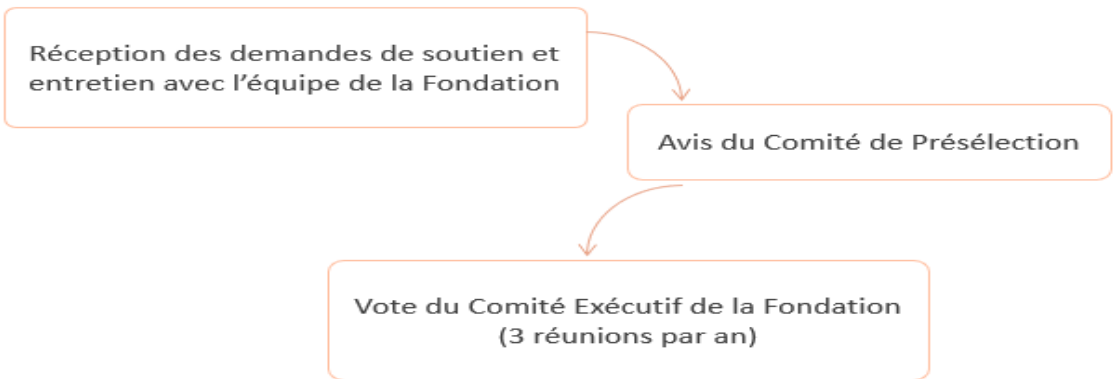

Bilan 2017-2022

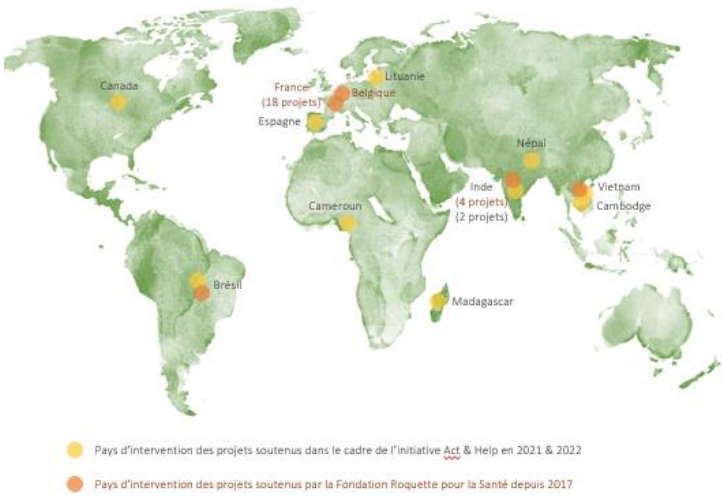

50 à 100
sollicitations par an

25
projets soutenus depuis 2017
dont certains plusieurs fois
et dont 7 à l'étranger

11
projets soutenus dans le cadre de l'initiative Act & Help
en 2021 et 2022 (5 000 € par projet)

2
Prix de Recherche remis
(25 000 € chacun)

2 150 000 €
budget dépensé

L'engagement essentiel des collaborateurs :

- Act & Help, une initiative créée en 2021 et renouvelée chaque année :
  - 5 organisations connues des collaborateurs soutenues par la Fondation pour un an
  - 5 000 € attribués à chacune des 5 organisations
  - Un jury composé de collaborateurs internationaux
  - Thématique des projets soutenus : *l'alimentation des plus fragiles*

- Missions solidaires menées par les collaborateurs avec les associations soutenues

- Parrainage, mentoring…

Plus d'informations sur www.fondation-roquette.org

Qui peut déposer sa candidature ?

Peuvent être candidats **les actionnaires** de ROQUETTE Frères **et leurs conjoints**, âgés au 23 janvier 2023, de **plus de 18 ans et de moins de 65 ans**.

Chaque candidat devra **transmettre au plus tard le vendredi 24 février 2023 à 24h00** par email, à l'adresse actionnaires@roquette.com, son **CV** ainsi qu'une **courte vidéo** (2 minutes maximum) de présentation de sa candidature.

Les personnes souhaitant se porter candidat trouveront dans la présente brochure :

- un document permettant d'apprécier leur qualification pour la fonction ;
- le modèle de CV à compléter (*CV au format Word disponible sur demande auprès du Service Actionnaires) ;*
- un guide pratique pour la réalisation de la vidéo (*contacter le Service Actionnaires pour transmettre la vidéo dans de bonnes conditions).*

Avant la diffusion des CV et vidéos sur le portail familial (https://famille.roquette.com), le Service Actionnaires contactera chaque candidat afin qu'il confirme sa candidature.

Le vote à distance sera ouvert du mercredi 1er mars 2023 à 18 h00 au dimanche 19 mars 2023 à 24h00 et les candidatures seront simultanément consultables.

Préparer sa candidature

(Document à usage personnel, à conserver)

Le présent document est un outil méthodologique permettant au candidat d'apprécier sa qualification pour la fonction.

Le candidat doit avoir préalablement pris connaissance de l'environnement de la structure dans laquelle il souhaite postuler et, ensuite autoévaluer son profil au moyen des rubriques ci-dessous.

I. Compréhension de l'environnement de la structure (sociétés IMMOROC, ROQUETTE Ventures et la Fondation ROQUETTE pour la santé)

Le candidat doit mettre à profit l'ensemble des informations dont il dispose afin de comprendre l'environnement de la structure au sein de laquelle il est susceptible de s'engager.

- Informations disponibles sur le portail familial, le site ROQUETTE et sur Internet

Ces supports permettent en général de trouver une description détaillée des activités de la structure. De façon plus large, une recherche sur Internet à l'aide des principaux moteurs de recherche peut aussi livrer au candidat des informations complémentaires.

- Autres informations

Le candidat peut avoir intérêt à prendre connaissance d'articles de la presse notamment spécialisée couvrant les secteurs d'activité concernés.

II. Auto-évaluation

Ce questionnaire permet au candidat d'identifier ses points forts mais aussi ses éventuels points faibles pour avoir une vision éclairée de sa candidature.

La liste des questions ci-dessous n'est, au demeurant, qu'indicative.

a) Critères généraux d'éligibilité

- Identification d'éventuels conflits d'intérêts

  - Ai-je un risque de conflits d'intérêts compte tenu de mes autres fonctions et mandats exercés par ailleurs ? ..... ☐Oui ☐Non
    Si oui à quel titre ?.....

- Culture juridique (notamment pour les sociétés IMMOROC et ROQUETTE Ventures)

  Quel est mon niveau (de 1 - faible à 4 - très bon) de connaissance sur les éléments juridiques suivants ?

  - Règles de cumul de mandats ..... 1- 2 - 3 - 4
  - Responsabilités civile et pénale ..... 1- 2 - 3 - 4
  - Règles de fonctionnement d'un Conseil d'Administration (confidentialité, collégialité, règles de prise de décision…) ..... 1- 2 - 3 – 4

- Culture comptable et financière (notamment pour les sociétés IMMOROC et ROQUETTE Ventures)

  - Quel est mon niveau de maîtrise (de 1 – faible à 4 – très bon) des questions comptables et financières ?..... 1- 2 - 3 - 4

- Formations

  - Ai-je suivi des formations préalables ?..... ☐Oui ☐Non
    Si oui à quel titre ?.....

  - Devrais-je suivre une formation complémentaire ?..... ☐Oui ☐Non
    Si oui à quel titre ?.....

b) <u>Mesure de l'adéquation de mon profil et de mes compétences au regard des besoins de la structure</u>

- Indépendance vis-à-vis de Roquette Frères

  - Je confirme ne pas avoir de relation salariale ou une fonction exécutive au sein de la société ROQUETTE Frères ? ..... ☐Oui ☐Non

  - Ai-je un ou plusieurs mandats croisés dans des sociétés en relation avec ROQUETTE Frères ? ..... ☐Oui ☐Non
    Si oui lequel ou lesquels .....

  - Ai-je (eu) des relations d'affaires particulières avec la société (partenariat commercial ou financier, « partie prenante » significative de la société, consultant rémunéré par la société) ? ☐Oui ☐Non

  - Je considère avoir la liberté de pensée, de jugement et, corrélativement, d'expression pour garantir mon indépendance ☐Oui ☐Non

- Expériences

  - Ai-je eu des expériences dans la gouvernance ?

    - D'une ou plusieurs sociétés ..... ☐Oui ☐Non

    - D'un un ou plusieurs organismes à but non lucratif ? ..... ☐Oui ☐Non

  - Ai-je eu des expériences en qualité d'exécutif ?

    - Dans une ou plusieurs sociétés ? ..... ☐Oui ☐Non

    - Dans un ou plusieurs organismes à but non lucratif ? ..... ☐Oui ☐Non

  - Ai-je de l'expérience (notamment pour les sociétés IMMOROC et ROQUETTE Ventures) en matière d'opérations de rapprochement (fusion/acquisition) ..... ☐Oui ☐Non
    Si oui, préciser dans quel contexte .....

  - Ai-je de l'expérience en matière de contrôle interne et de gestion des risques ? ..... ☐Oui ☐Non
    Si oui, préciser dans quel contexte.....

- Ai-je de l'expérience en matière de ressources humaines ? ..... ☐Oui ☐Non
  Si oui, préciser dans quel contexte ….....

- Ai-je de l'expérience en matière de gestion de crises ? ..... ☐Oui ☐Non
  Si oui, préciser dans quel contexte ….....

- Connaissance sectorielle

  - Ai-je une connaissance particulière des métiers ou des actions de la structure ? ..... ☐Oui ☐Non
    Si oui, préciser .....

  - Ai-je une connaissance de l'environnement économique du secteur d'activité ? ..... ☐Oui ☐Non
    Si oui, préciser .....

  - Ai-je une connaissance particulière des principales zones géographiques de l'activité ? ..... ☐Oui ☐Non
    Si oui, lesquelles .....

  - Ai-je connaissance des réseaux utiles à l'entreprise ? ..... ☐Oui ☐Non
    Si oui, lesquels .....

- Qualités spécifiques souhaitées

  Les candidats répondent au mieux aux critères suivants :

  - Aptitudes à :
    - La création de valeurs pour la société et ses actionnaires ;
    - Communiquer avec l'actionnariat ;
    - Susciter et prendre en compte les volontés de l'actionnariat ;
    - Définir et servir le projet de l'entreprise (sa vision, sa mission et ses valeurs).

  - Attitudes :
    - Volonté de s'informer ;
    - Avoir envie de se former ;
    - Empathie avec les autres membres du conseil d'Administration ou du Comité Exécutif et les collaborateurs de la structure ;
    - Recul sur le quotidien opérationnel.

  - Engagements :
    - Disponibilité : 4 jours par an minimum en présentiel ou à distance ;
    - Préparer chaque réunion en consultant les documents envoyés au préalable ;
    - Respecter l'éthique et l'esprit de l'entreprise ;
    - Comme représentant de la famille et de l'actionnariat, avoir un comportement exemplaire ;
    - Être discret sur sa vie personnelle et garantir une discrétion sur la famille ;
    - Avoir un esprit positif en interne ou en externe en s'interdisant toute indiscrétion ou critique sur l'entreprise et respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations obtenues dans le cadre du mandat.

Modèle de CV (*) à compléter

Photo

CV CANDIDAT FAMILIAL AU POSTE

- ❒ **d'Administrateur de la société IMMOROC SA**
- ❒ **d'Administrateur de société ROQUETTE VENTURES SAS**
- ❒ **de membre du Comité Exécutif de la Fondation ROQUETTE pour la Santé**

(cochez la case correspondant à votre candidature)

Prénom NOM
-

Adresse
-

e-mail

📱

☎

Age :

Langues
-
-

Diplômes
-
-

Nombre de jours de disponibilité envisageables par an
-

VOTRE MOTIVATION

VOS COMPETENCES

VOS MANDATS EN COURS ou DEJA EXERCES

-
-
-

VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES

Nom de la société / Type d'activité	*Année début – Année fin*	*Fonction*

(*) : pour compléter ce CV, une version au format Word est disponible sur demande auprès du Service Actionnaires.

Guide pratique
pour réaliser une vidéo avec un smartphone

1. Brancher le téléphone sur secteur (ou le charger au maximum avant l'enregistrement) ;
2. Vérifier qu'il y ait assez de place sur votre téléphone (au moins 10 GO de libre) ;
3. Mettre l'appareil en mode avion ;
4. Enregistrer en mode paysage (téléphone sur le flanc) ;
5. Bien caler le téléphone avec un support ;
6. Placer le téléphone à hauteur des yeux, le visage doit être bien centré à l'écran ;
7. Ne pas utiliser le zoom et éviter un trop gros plan ;
8. Attention à la lumière : ni trop forte, ni trop faible, éviter absolument le contrejour ;
9. Attention aux reflets dans les lunettes, le cas échéant ;
10. Attention à l'environnement et aux objets dans le champ de la caméra ;
11. Laisser du temps : au moins 5 secondes, avant de commencer à parler et laisser aussi au moins 5 secondes de silence, à la fin de l'enregistrement ;
12. L'audio est aussi très important : ne vous placez pas trop loin de l'appareil.

Rappels :

- *Durée de la vidéo : 2 minutes maximum*
- *Contacter le Service Actionnaires pour lui faire parvenir la vidéo dans de bonnes conditions de diffusion (Icloud, Onedrive, autre à convenir …)*

Déposer sa candidature

Je partage mon expérience …

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des membres de la famille qui exercent ou ont exercé un mandat et qui auront plaisir à partager leur expérience.

Administrateurs de la société IMMOROC

David DURIEZ 06 19 36 85 46 davidduriez@hotmail.com

Thibault MAGNIEN 06 48 09 26 62 magnienthibault@hotmail.com

Quentin ROQUETTE 06 70 21 77 39 quentinroquette@gmail.com

Administrateurs de la société ROQUETTE Ventures

Edouard BEAUGRAND 06 80 96 28 38 ebeaugrand@hotmail.com

Thomas FREMAUX 07 61 19 03 59 thomas.fremaux@gmail.com

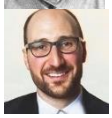

Guilhem RIOU 07 83 69 83 86 guilhem.riou@gmail.com

Membres du Comité Exécutif de la Fondation ROQUETTE pour la Santé

Camille BONDUELLE 06 70 72 88 99 cabonduelle@yahoo.fr

Sophie CLAY 06 07 34 52 41 sophie_roquette@hotmail.com

Victoire DETHOMAS 06 32 25 44 02 victoire.delloye@gmail.com

Modalités de vote

- **Tous les actionnaires** (personne physique ou personne morale) **de la société ROQUETTE Frères disposant d'un droit de vote** pourront exprimer un vote selon les règles suivantes :

  - Les propriétaires indivis d'actions seront tenus de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux, considéré comme seul propriétaire ; le vote des indivisions étant alors exprimé par ce représentant ;

  - Les usufruitiers voteront sauf en cas de transmission de titres dans le cadre des dispositions de l'article 787 B du Code Général des Impôts avec réserve d'usufruit, situation dans laquelle seul le nu-propriétaire dispose du droit de vote ;

  - Les droits de vote détenus par un actionnaire mineur, au 1er mars 2023, seront exprimés par son représentant, actionnaire de la société ROQUETTE Frères et descendant des Fondateurs Dominique ROQUETTE ou Germain ROQUETTE et seront ainsi additionnés à ceux de son représentant ;

  - Le vote des personnes morales sera exprimé par leur représentant (les actions détenues par VIADENE n'ont quant à elles pas droit de vote).

- **Les actionnaires votants disposant d'une adresse email** recevront le 1er mars 2023 un message en provenance de actionnaires@roquette-mailing.com contenant un lien permettant d'**exprimer leur choix entre le 1er mars 2023 (à partir de 18h00) et le dimanche 19 mars 2023 (à 24h00)**, en cliquant sur le bouton **« JE VOTE »** contenu dans l'email.

  Après avoir exprimé leur vote, les actionnaires recevront un email de confirmation indiquant l'expression du choix effectué. Jusqu'à la clôture du vote, le 19 mars (à 24H00), tout votant aura la possibilité de modifier le vote précédemment exprimé.

- **Pour les actionnaires ne disposant pas d'adresse email**, un bulletin papier de **vote par correspondance** leur sera adressé le 1er mars 2023 par voie postale. Ils devront retourner ce **bulletin de vote papier complété à la société au plus tard le dimanche 19 mars 2023 à 24H00**, à l'adresse « ROQUETTE FRERES – Service Actionnaires – BP51 62081 LESTREM CEDEX ». Au-delà de cette date, les bulletins reçus ne seront plus pris en compte.

- Parmi les candidatures présentées, il y aura lieu de choisir :

  - **au plus 2 candidats** pour la société **IMMOROC** (1er collège)
  - **au plus 3 candidats** pour la société **ROQUETTE Ventures** (2ème collège)
  - **au plus 2 candidats** pour **la Fondation ROQUETTE pour la Santé** (3ème collège)

  La sélection d'un nombre de candidats supérieur au nombre de candidatures à retenir aura pour effet de rendre nul le choix exprimé.

- Le dépouillement des votes sera assuré par le Service Actionnaires, sous le contrôle de Maître Franck Spriet.

- Les candidats retenus seront ceux ayant obtenu, dans chacun des collèges, le plus grand nombre de voix valablement exprimées, dans la limite du nombre de candidats à retenir.

  En cas d'égalité de voix entre des plusieurs candidats dans un même collège, le candidat retenu sera le plus jeune.

- **Le résultat du vote sera diffusé** sur le Portail familial (https://famille.roquette.com) le **mardi 21 mars 2023 à partir de 16H00**.

- Les candidatures sélectionnées seront :

  - pour le poste d'Administrateur des sociétés IMMOROC et ROQUETTE Ventures, soumises au vote de la prochaine Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de chacune de ces sociétés qui statuera sur leur nomination ou leur renouvellement en qualité d'Administrateur, pour une durée de 3 ans.

  - pour la Fondation ROQUETTE pour la Santé, membres du collège des représentants internes au sein du Comité Exécutif pour une durée de 3 ans, à compter de la plus prochaine réunion du Comité Exécutif de la Fondation.

Calendrier

- 23/01/2023 — Appel à candidature
- 24/02/2023 — Date limite de l'envoi des CV et vidéos des candidats
- 01/03/2023 — Invitation des Actionnaires au choix des candidats
- 01/03/2023 au 19/03/2023 — Vote ouvert
- 20/03/2023 — Dépouillement du vote
- 21/03/2023 — Communication des candidats retenus
- Avril à juin 2023 — Prise de fonction des candidats retenus